

COMMUNIQUE DE PRESSE

24 juillet 2019

**LES PRINCIPES POUR L'INVESTISSEMENT RESPONSABLE (PRI)
ATTRIBUENT A MEESCHAERT AM LA PLUS HAUTE DISTINCTION EN TERMES
DE STRATEGIE ET GOUVERNANCE**

A l'occasion de la publication du rapport d'évaluation annuelle établi par les PRI (Principes pour l'Investissement Responsable), Meeschaert AM se voit distinguée par la note la plus élevée (A+) en termes de Stratégie et de Gouvernance. Cet excellent résultat confirme la qualité des gestions de Meeschaert AM pour son intégration des critères ESG et son implication pour une finance responsable.

L'évaluation des PRI reflète en effet l'engagement de Meeschaert AM à considérer en première intention les enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance, tant dans sa démarche d'investissement, que dans la stratégie de l'entreprise. Un choix en harmonie avec les valeurs qui animent le groupe depuis son origine en 1935, attentif à l'accompagnement de ses investissements vers les entreprises qui s'engagent pour la transition durable.

Pionnier en France dans le domaine de l'Investissement Socialement Responsable dès 1983 avec le lancement du premier fonds collectif éthique français, le groupe Meeschaert a décliné une offre spécifique au cours des années. Celle-ci adopte une méthodologie singulière de sélection responsable se caractérisant par une approche hybride qui s'appuie à la fois sur un processus d'exclusion et une sélection « best-in-class », thématique ou « best-in-universe » basée sur des critères sociaux, environnementaux et de gouvernance.

Parmi ses récentes innovations en matière d'ISR, Meeschaert AM a réalisé en 2018 la première évaluation de l'empreinte sociale d'un portefeuille. Début 2019, elle annonçait le lancement de MAM Transition Durable, une gamme composée de deux fonds ISR et de partage - actions et obligations - pour accompagner la transition durable.

Benoît Vesco, Directeur général et Directeur des investissements de Meeschaert AM, souligne : « *Nous sommes honorés de recevoir cette note A+ en termes de stratégie et de gouvernance. Notre adhésion aux PRI depuis 2009 s'inscrit dans la continuité de nos engagements pour une finance responsable. Ce résultat confirme la vision du groupe et de l'ensemble des équipes motivées à mettre en œuvre une transformation durable, créatrice de valeur pour le plus grand nombre.* »

Lancée par les Nations Unies, l'initiative des Principes pour l'Investissement Responsable coopère avec un réseau international de signataires dans le but de contribuer à un système financier mondial plus durable à travers l'application de six préceptes pour l'investissement responsable. Ces derniers visent à aider les signataires à incorporer les questions environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) à leurs décisions en matière d'investissement et d'actionariat.

Rappel des six Principes pour l'Investissement Responsables (PRI) :

Principe 1 : Intégrer les questions ESG dans l'analyse des investissements et les processus décisionnels.

Principe 2 : Intégrer les questions ESG dans nos politiques et pratiques de propriété.

Principe 3 : Obtenir des sociétés dans lesquelles nous investissons des informations appropriées sur les questions ESG.

Principe 4 : Favoriser l'acceptation et la mise en œuvre des Principes dans le secteur de l'investissement.

Principe 5 : Travailler en partenariat avec les acteurs de secteur financier pour améliorer l'efficacité de la mise en œuvre des Principes.

Principe 6 : Rendre compte de ses activités et des progrès accomplis dans la mise en œuvre des Principes.

A propos de Meeschaert AM

Créé en 1935, le groupe Meeschaert représente près de 6 milliards d'euros d'actifs gérés et sous surveillance. Il s'organise en quatre pôles : la gestion privée, le family office, la gestion d'actifs et le private equity. Le groupe est présent en France, dans les villes de Bordeaux, Lille, Lyon, Marseille, Nantes, Nice, Paris, Strasbourg et Toulouse, et aux Etats-Unis, à New York.

Meeschaert AM gère 1,4 milliard d'euros au 31 décembre 2018 et exerce ses compétences dans les gestions actions, taux, convertibles, flexibles et de rendement absolu en utilisant des supports d'investissement très variés. Avec le premier fonds ISR français créé en 1983, Nouvelle Stratégie 50, Meeschaert AM est pionnière des gestions éthiques. Depuis, elle renforce sa démarche en co-construisant, avec ses clients et partenaires, des approches plus spécifiques.

Contacts presse

Citigate Dewe Rogerson Yoann Besse - yoann.besse@citigatedewerogerson.com - 06 63 03 84 91
Laurence Bault - laurence.bault@citigatedewerogerson.com - 06 64 12 53 61

Groupe Meeschaert Nathalie Cuvelier - ncuvelier@meeschaert.com - +33 1 53 40 20 20